



**POSTAUX  
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications  
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03  
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27  
Site - [www.cgt-postaux.fr](http://www.cgt-postaux.fr) - E.mail : [cgt.postaux@wanadoo.fr](mailto:cgt.postaux@wanadoo.fr)



Paris, le 24 Novembre 2014

## **SECTIONS DE PARIS 11 / 20**

# **SE FAIRE ENTENDRE ET SE DÉFENDRE ENSEMBLE**

Les élections professionnelles qui vont se dérouler du 1<sup>er</sup> au 4 décembre éliront les représentants des salariés dans différentes instances nationales et locales, des Comités techniques aux Commissions administratives paritaires pour les fonctionnaires et aux Commissions consultatives paritaires pour les contractuels.

Les représentants au niveau local, dans les CHSCT sont également désignés en fonction de la représentativité de chaque syndicat dans ces élections.

La CGT s'y présente pour défendre les intérêts collectifs de tous les postiers.



## **Moins d'emplois, des salaires en berne... Mais des bénéfices en hausse !**

Ces dernières années, les suppressions d'emplois se sont succédées à La Poste. Rien que depuis 2012, 7 561 postes ont été supprimés dans tous les services.

La conséquence pour nous, ce sont des conditions de travail détériorées, avec parfois des conséquences graves sur la santé et le bien-être des collègues. Le tout avec des salaires au point mort, dont le niveau – qui reste parmi les plus faibles – permet de moins en moins de boucler les fins de mois.

Côté direction, cette politique aboutit à des profits record : en 2013, le bénéfice net de La Poste a bondi de 31 %, pour atteindre 627 millions d'euros... Un bénéfice auquel l'Etat apporte sa pierre, puisque La Poste a reçu des millions dans le cadre du CICE : le « *crédit d'impôt compétitivité et emplois* » sert ainsi à doper les profits d'une entreprise où, à coup de réorganisations, des milliers d'emplois disparaissent !

## **Une attaque générale contre les travailleurs**

Ce qui se passe à La Poste illustre la politique du grand patronat à l'échelle du pays : la crise dans laquelle la course au profit a plongé l'économie, ils veulent la faire payer aux travailleurs. Cela passe par une exploitation accrue de ceux qui restent au travail, tandis que des dizaines de milliers d'autres sont plongés dans le désespoir du chômage, le tout avec la bénédiction et l'aide du gouvernement. Celui-ci multiplie les mesures qui laissent les mains libres au patronat et les arrose d'argent public sans leur demander aucun engagement et, comble de l'ironie, sous prétexte de « *favoriser les créations d'emplois* » alors même que 500 000 chômeurs viennent encore de rejoindre le Pôle emploi.

Par delà la diversité des secteurs, le grand patronat fait front avec les mêmes objectifs, contre les intérêts de l'ensemble des salariés. Il faut que du côté des travailleurs, nous ayons la même conscience de nos intérêts communs et de la nécessité de les défendre, quel que soit notre secteur d'activité.

## **S'organiser pour riposter**

A P20-P11, les réorganisations ont touché chacun des plateaux, l'un après l'autre. 17 emplois ont disparu sur le plateau 20, 19 sur le plateau 11, la direction prenant bien soin de faire passer à la moulinette des restructurations un plateau après l'autre...

Derrière la multiplication des régimes de travail différents, derrière la division artificielle entre les plateaux, entre les métiers, entre les postes de travail, il y a une même réalité pour nous tous. Et c'est tous ensemble que nous pouvons riposter aux mauvais coups de la direction.

Les militants de la CGT sont convaincus de cette nécessité : s'organiser, être le plus nombreux possible face à la direction, pour peser, pour créer le rapport de forces sans lequel il est impossible de faire reculer la direction.

**Voter CGT, c'est affirmer la volonté de ne pas laisser passer les attaques sans chercher à y répondre.**

**C'est affirmer que quel que soit notre statut, fonctionnaire, contractuel en CDI ou en CDD, nous sommes embarqués dans la même galère et ne pouvons changer la situation qu'en nous battant ensemble.**

**C'est affirmer que les postiers ont la force de faire reculer la direction à condition de s'unir pour se battre, pour revendiquer, pour refuser les règles du jeu que la direction veut imposer.**

### **Non aux sanctions contre les militants de la CGT !**

Lorsque cette direction est arrivée, elle assurait à qui voulait bien l'entendre qu'avec elle, ça allait changer, que le dialogue social était sa priorité des priorités, et que surtout, elle ne mettait quasiment jamais de sanctions...

Et bien tout cela n'a pas fait long feu, c'est le moins que l'on puisse dire !

En quelques jours, ce sont 4 militants CGT du bureau qui ont reçu des demandes d'explications pour diverses raisons : prise de parole, prise d'un café à la salle de repos du 20 pour une camarade du plateau 11 et, encore mieux, abandon de position de travail pour une camarade du plateau 20 à...8H50 ! Heure de départ en tournée donc...

La direction qui n'est pas à cela près a même été jusqu'à mettre un avertissement à cette camarade.

Mais les collègues du bureau entier ne sont pas dupes de cette politique et ont compris que, en s'attaquant aux militants de la CGT du bureau, la direction s'attaque à tous les salariés du site.

Les 200 signatures de la pétition remises en délégation à une direction absente en sont la preuve.

On dirait bien que la demande d'expertise sur les conditions de travail demandée par les membres CGT du CHSCT du plateau 20 ne passe pas pour cette direction revancharde.

Tout comme ne passe pas le fait que les militants de la CGT se battent contre cette réorganisation qui est en train de toucher le plateau 11 et qui va dégrader durement les conditions de travail.

A la CGT, localement, nous défendons les intérêts collectifs de tous : vendre notre peau contre un ou deux RC ou pour quelques euros, il n'en est pas question !

Et, à l'avenir, nous continuerons à défendre pied à pied les conditions de travail de nos camarades et à appeler à se battre contre la politique de La Poste, déclinée avec zèle au niveau local par cette direction.

# **CHSCT extraordinaire du service distribution du 11**

Notre collègue Marie Laure Bellenger est décédée soudainement le 31 juillet 2014, laissant un grand nombre d'entre nous en état de choc.

Elle revenait d'un arrêt maladie prolongé et avait eu au cours de l'année plusieurs arrêts de travail ainsi que des aménagements de poste temporaires. Nous voulions savoir dans qu'elles conditions elle avait repris le travail, si les ressources humaines et la médecine du travail avaient envisagé pour elle un aménagement de poste ou une autre mesure d'accompagnement. C'est pour cette raison que nous avons déposé une demande de CHSCT extraordinaire.

La deuxième raison était notre inquiétude sur l'état de santé du personnel du plateau 11. La détérioration de la santé de nombre de nos collègues est visible. Elle est liée à notre sens aux conditions de travail mais aussi aux risques psycho-sociaux liés aux réorganisations passées – notamment le déménagement en septembre 2012. La restructuration qui vient de prendre effet le 17 novembre 2014 avec de très importants changements des postes de travail pour un grand nombre d'agents ne peut qu'aggraver la situation si rien ne change.

Nous avons donc déposé une demande d'information comparative et détaillée le 10 octobre 2014 concernant le nombre de jours d'arrêt maladie en 2012, avant le déménagement, et après, de septembre 2012 à aujourd'hui. Force est de constater au vu des chiffres qui nous ont été fournis, que le nombre de jours d'arrêts maladie a explosé : de 3154 jours d'arrêts entre janvier et septembre 2012, nous avons eu 3945 jours d'arrêts en 2014, soit 800 jours de plus. Et le nombre d'arrêts maladie de plus de 30 jours a augmenté de 33,33% !

Nous avons aussi demandé combien de ces arrêts étaient liés à l'activité au travail, combien il y avait eu d'aménagements de postes temporaires ou définitifs, de reclassements ou de dossiers de maladie professionnelle. La documentation obtenue étant réduite, nous avons lors du 2<sup>ème</sup> CHSCT du 14 novembre 2014 demandé plus d'informations concernant le type de maladie qui touche la plupart d'entre nous (*rhumatologie, etc...*).

Nous avons signalé aussi que des aménagements de poste n'étaient pas respectés (*pas de tri, pas de port de charge important,...*) faute de personnel suffisant. Des collègues se retrouvent à faire des tâches dont ils sont dispensés.

La direction de Paris 20 persiste à penser que toute cette situation n'a rien à voir avec les mauvaises conditions de travail et toutes les difficultés que les collègues ont rencontré après le déménagement. A notre demande qu'un état des lieux soit fait sur les risques psycho-sociaux liés à ce déménagement (*trajets plus longs pour venir travailler, aller-retour des tournées très problématique pour le plus grand nombre, problèmes relationnels,...*), l'employeur a répondu que cela avait été fait avant et après la délocalisation. Tout irait donc pour le mieux dans le meilleur des mondes... qui n'existe que dans la tête de la direction !

**La CGT ne se contente pas de telles réponses  
et de tels faux semblants.**

**Nos représentants continueront à en appeler à l'ensemble du  
personnel pour que nous puissions faire valoir nos droits tous  
ensemble.**

**Car avant tout, nos conditions de travail et notre santé  
sont un problème collectif, que nous ne pourrons défendre  
réellement qu'en nous mobilisant,  
en utilisant le CHSCT ou toute autre forme d'action.**

## **13 000 BONNES RAISONS : A QUI LA FAUTE ?**

Suite à la réorganisation de novembre 2014 sur le plateau 20, des collègues nous ont interpellé face aux dégradations de leur conditions de travail. Parfois, c'était une évidence : la fatigue voire l'épuisement se lisant sur certains visages, des quartiers encore au coupage quand tout le monde a fini, des « tonnes » d'OS pour d'autres... Sur le terrain, nous savons tous reconnaître les quartiers à problèmes.

Malgré les signalements effectués par les représentants du personnel à deux CHSCT consécutifs, plusieurs mois après, rien n'avait changé. D'où l'idée de proposer à tout le monde de remplir un formulaire « Enquête... ». Les réponses obtenues nous ont permis de constater que les difficultés allaient au-delà des apparences. Et ce, malgré les remontées faites par les facteurs d'équipe et qualité bien avant la mise en place de la réorganisation. Et toujours sans changements sur le terrain.

**C'est dans ce contexte, que les représentants CGT du personnel ont votés une demande d'expertise par un cabinet spécialisé extérieur à la Poste. Comme cela s'est fait dans notre d'autres bureaux.**

**Les 13 000 euros dont parle la direction ne sont que le coût de son refus de l'expertise et de son immobilisme face aux problèmes du personnel.**



### **Pour la CGT, cette restructuration est totalement inacceptable**

Depuis le 17 novembre, le plateau 11 est restructuré avec 19 emplois en moins et les effets sont, comme tout le monde peut le voir, tout le contraire de ce que claironnait la direction locale. Les quartiers piétons sont bien trop longs, les nouvelles tournées mixtes surchargées et le tri très éprouvant. Les collègues des services arrières – qui selon la direction n'étaient pas touchés, mais il n'y avait qu'elle pour le penser – sont en galère face au nouveau tri et découpages. Les chauffeurs, moins nombreux, peinent à finir le tri des corbeilles ou à distribuer tous les recommandés.

Il est donc révoltant de constater que la direction continue à utiliser la méthode Coué et à distribuer des sachets de bonbons, pensant ainsi faire passer la pilule. La réalité, c'est que pour faire passer le courrier, elle a dû faire appel aux collègues pour venir travailler sur les repos. Sachant pertinemment que les positions de travail sont très chargées, elle n'a que faire des répercussions que cela implique sur la vie et la santé de chacun de nous.

La Poste ne s'arrêtera pas en si bon chemin si nous ne lui opposons pas notre mobilisation : en effet une nouvelle restructuration est prévue sur le plateau 20 en 2015 ainsi que dans de nombreux bureaux parisiens. Il est donc vital pour nous que nous nous défendions collectivement, les militants de la CGT sont déterminés à combattre cette logique du profit contraire aux intérêts de tous les travailleurs.

**Élections CT-CAP-CCP / La Poste  
Du 1er au 4 décembre 2014**

**Pour bien vivre  
son travail**

**LE VOTE**

